

Politique européenne de sécurité et de défense

- Pour entreprendre une série d'opérations de soutien de la paix dites « tâches de Saint-Pétersbourg », l'Union européenne (UE) vise d'ici 2003 à déployer une force dont l'effectif pourrait atteindre 60 000 personnes pendant une période d'un an.
- L'UE espère également pouvoir déployer d'ici 2003 une force de police civile dans le cadre des missions de soutien de la paix.
- L'OTAN est en train d'élaborer l'Identité européenne de sécurité et de défense (IESD) pour permettre à tous les alliés européens de contribuer d'une façon plus efficace à l'Organisation et à ses missions. L'IESD permettra à l'UE d'utiliser des moyens et des capacités de l'OTAN dans des missions qu'elle dirigerait elle-même pour parer à des situations de crise dans lesquelles l'OTAN, dans son ensemble, aurait décidé de ne pas intervenir.
- L'UE a indiqué qu'elle n'entreprendrait que des opérations militaires limitées si l'OTAN dans son ensemble n'est pas engagée, et pourvu que les deux organisations s'entendent sur un cadre de consultations en dehors des périodes de crise. Ce cadre comprendrait au moins trois réunions du Conseil de l'Atlantique Nord et du Comité politique et de sécurité et une réunion ministérielle OTAN-UE par période de présidence (six mois) de l'UE.
- Le Canada appuie la Politique de sécurité et de défense comme moyen de renforcer le pilier européen de l'OTAN.
- Lors du Sommet Canada-UE de décembre 2000, les deux parties ont publié une Déclaration commune sur la sécurité et la défense, qui préconise, entre autres mesures, la tenue de réunions trimestrielles d'experts. Ces réunions, qui portent sur la sécurité et la défense, ont déjà commencé à avoir lieu.